



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-105

Séance du 20 décembre 2024

Date de convocation : 16/12/2024 L'an 2024, le 20 décembre à 09h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 6/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 8/17 salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 6/17

Pouvoirs : 2/17

Excusés : 9/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, M. BRUN, Mme CABANNE, M. GARNAUD, M.
 MUSSARD et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON à M. BRUN.

Étaient absents excusés : Mme BLET, Mme WANNERROY, Mme DARIES, M. PIERRE, Mme
 BECARD, M. OREAL, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR et M.
 FLEISCH.

**Tome 1 – N°24-105 - OBJET : BUDGET EXECUTOIRE EHPAD 2024 – Décision
modificative N°5**

Madame la Vice-Présidente informe les membres présents que des écritures
comptables sont à réajuster dans la section de fonctionnement au sein du Groupe 2 -
dépenses de personnel.

Par ailleurs, le conseil départemental d'Indre-et-Loire a proposé pour le 1^{er} janvier 2025
d'appliquer le taux moyen d'hébergement journalier de l'année 2024 soit 62,87 euros.
Cette proposition permettra de limiter l'impact de la hausse du tarif pour les résidents en
cours d'année. En effet, le CCAS n'aura connaissance du taux directeur d'évolution du tarif
moyen hébergement, fixé par le conseil départemental d'Indre-et-Loire, qu'au cours du

premier semestre 2025. Il convient, dans ce cadre, de délibérer sur les tarifs qui seront appliqués au 1^{er} janvier 2025 et qui respecteront le tarif moyen journalier 2024 de 62,87 €.

TARIFS	Tarif moyen 2024	Tarif moyen 2025	Appliqué au 1 ^{er} /01/2025
<u>HEBERGEMENT</u>			
Résidents de plus de 60 ans à Monconseil	62,87 €	62,87 €	67,70 €
Résidents de plus de 60 ans « chbre simple »			62,55 €
Résidents de plus de 60 ans « chbre double »			52,00 €
Résidents de moins de 60 ans			83,23 €

BUDGET EHPAD DU CCAS DE TOURS
ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES ET DES RECETTES (EPRD) 2024 EHPAD

	EPRD 2024	DMI	DM2	DM3	DM4	DMS	Budget 2024
CHARGES							
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	3 191 500,00 €	- 85 419,00 €	- 130 709,00 €	- 1 266,00 €	- 42 100,00 €		2 932 006,00 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	14 609 560,00 €	6 000,00 €		76 470,01 €	49 600,00 €	140 000,00 €	14 881 630,01 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)	1 728 100,00 €	79 419,00 €		58 464,62 €	2 000 000,00 €		3 865 983,62 €
Total des charges	19 529 160,00 €	- €	- 130 709,00 €	133 668,63 €	2 007 500,00 €	140 000,00 €	21 679 619,63 €
PRODUITS							
GR1 (Produits de la tarification)	18 203 519,00 €		- 130 709,00 €	18 668,63 €			18 091 478,63 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	1 011 440,00 €			- €	7 500,00 €	140 000,00 €	1 158 940,00 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)	314 201,00 €			115 000,00 €	2 000 000,00 €		2 429 201,00 €
Total des produits	19 529 160,00 €	- €	- 130 709,00 €	133 668,63 €	2 007 500,00 €	140 000,00 €	21 679 619,63 €
RESULTAT COMPTABLE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)	1 000 000,00 €	- 51 000,00 €					949 000,00 €
- Reprise sur provisions							
- Quote part des subventions et fonds associatifs	208 201,00 €						208 201,00 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) <i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>	791 799,00 € 4,05%	- 51 000,00 €	- €	- €	- €	- €	740 799,00 € 3,42%

TABEAU DE FINANCEMENT

	EPRD 2024	DMI	DM2	DM3	DM4	DMS	Budget 2024
EMPLOIS							
Remboursement des dettes financières	323 153,46 €						323 153,46 €
Immobilitisations incorporelles	18 025,00 €	15 000,00 €					33 025,00 €
Immobilitisations corporelles	2 258 684,82 €	15 000,00 €	13 000,00 €				2 286 684,82 €
Total des emplois	2 599 863,28 €	30 000,00 €	13 000,00 €	- €	- €	- €	2 642 863,28 €
RESSOURCES							
CAF	791 799,00 €	- 51 000,00 €	- €				740 799,00 €
Apports, dotations et subventions (FCTVA)		60 000,00 €					60 000,00 €
Subventions d'investissement	1 808 064,28 €	- 30 000,00 €	13 000,00 €				1 791 064,28 €
Total des ressources	2 599 863,28 €	- 21 000,00 €	13 000,00 €	- €	- €	- €	2 591 863,28 €
PRELEVEMENT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	3/5 - 51 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €

FONCTIONNEMENT – Détail par article

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Herbergement	Total	Article	Herbergement	Total
<u>GR1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u>			<u>GR1 - Recettes afférentes à l'exploitation courante</u>		
Total Groupe 1	- €	- €	Total Groupe 1	- €	- €
<u>GR2 - Dépenses afférentes au personnel</u> 6215 - Personnel affecté à l'établissement	140 000,00 €	140 000,00 €	<u>GR2 - Autres produits relatifs à l'exploitation</u> 7488 - Autres	140 000,00 €	140 000,00 €
Total Groupe 2	140 000,00 €	140 000,00 €	Total Groupe 2	140 000,00 €	140 000,00 €
<u>GR3 - Dépenses afférentes à la structure</u>			<u>GR3 - Produits financiers et produits non encaissables</u>		
Total Groupe 3	- €	- €	Total Groupe 3	- €	- €
Total dépenses de fonctionnement	140 000,00 €	140 000,00 €	Total recettes de fonctionnement	140 000,00 €	140 000,00 €

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration valident les inscriptions budgétaires ici présentées ainsi que les tarifs 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal line followed by a small, curved flourish.

Rachel MOUSSOUNI

